



Passez votre  
**PETITE ANNONCE**  
Depuis chez vous



Envoyez vos textes et /ou photos par  
**Whatsapp** au 077 91 87 07 ou par mail :  
[pa-lbv@sonapresse.com](mailto:pa-lbv@sonapresse.com), et recevez un  
devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** en semaine  
de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**

## COVID-19

C'est le retour au statu quo ante. Du fait de la suspension, à la suite d'une requête d'acteurs de la société civile auprès de la Cour constitutionnelle, des nouvelles mesures gouvernementales anti-Covid-19, celles en vigueur avant le 15 décembre le demeurent jusqu'au rendu de la haute juridiction.

**Page 4**

## DRAME

Un garçonnet de 4 ans a succombé la semaine dernière aux coups assénés par son père, un soldat de l'armée de l'air qui serait en instance de radiation de ce corps. Le tort de la jeune victime ? Avoir consommé le plat de... feuilles de manioc destiné à son géniteur. Ce dernier a été placé en garde à vue.

**Page 9**

# LE SCANDALE

LE football national – hors les Panthères qui sont l'arbre qui cache la forêt – était déjà en grande difficulté avec le gel, depuis vingt mois, de ses activités de masse dicté par la gestion de la pandémie de Covid-19. Le scandale autour des abus sexuels sur mineurs révélé par le journal britannique The Guardian (L'Union du week-end) achève de le précipiter, lui et peut-être d'autres disciplines, au trente-sixième dessous. **Pages 2 & 3**



## POUR MOI QUOI...

Quelle est cette "victoire" sur les nouvelles mesures de lutte contre le Covid-19 qu'on crie à tue-tête ?

Normal que des compatriotes introduisent un recours à la Cour constitutionnelle - la preuve que nos institutions fonctionnent, n'en déplaisent à certains - pour l'annulation des nouvelles mesures gouvernementales. Où est le problème ?

A mon humble avis, moi Makaya, c'est comment revivre comme avant. Et la vraie victoire, c'est celle que toute la communauté aura remporté sur cette pandémie qui continue de nous compliquer l'existence. Maintenant parlons de cette décision de la Cour constitutionnelle qu'on ne prend pas le temps d'expliquer à l'opinion. D'abord, il s'agit de suspension et non d'annulation. La haute juridiction n'a pas tranché définitivement. En attendant, c'est le retour des anciennes mesures. Ça se sait, personne n'en souffle mot et dire qu'elles sont plus contraignantes : autorisation de rassemblement de plus de 30 personnes, couvre-feu applicable à tous, interdiction de voyager sans autorisation, ouverture restrictive des commerces..., bref, c'est un bond en arrière. Est-ce cela que nous voulions ? Et dire que les nouvelles mesures nous préparent à un retour progressif à la vie normale. Il suffit de les respecter en les appliquant et voilà certaines de nos libertés collectives et individuelles rétablies. L'a-t-on appréhendé ainsi ?

En tout cas, il y a à craindre cette année encore que les retrouvailles en famille, les grandes ambiances de fête ne soient pas au rendez-vous quoi.

...**MAKAYA**

## PORTONS UN MASQUE

PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ, **RESPECTONS** LES GESTES BARRIÈRES

COVID - 19



1 Se laver fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon.



2 Eternuer ou tousser en se couvrant la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir. Jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains.



3 Eviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux.



4 Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.



5 Nettoyez les objets et les surfaces souillées.

**ATTENTION** Si vous présentez des symptômes de la grippe de retour d'un pays atteint par l'épidémie : Appelez le 1410 Numéro gratuit